

Liberté du commerce

Pendant longtemps, le féminisme a défendu l'égalité sexuelle. C'est cette idée qui a poussé Master et Johnson, puis Shere Hite à explorer la sexualité humaine. On a donc "découvert" ce que des tripotées de petits malins et de petites futées savaient déjà malgré la religion, la culture patriarcale et la cupidité mercantile : que les femmes ont une sensualité propre, conditionnée par leurs organes particuliers, et qui a peu à voir avec la flagornerie sexuelle. On aurait pu en déduire que les rapports sexuels autoritaires et unilatéraux étaient aliénants. Tel n'a pas été le cas. Au contraire, un front disparate où on trouve nombre de libertaires se lève pour les vanter d'être libérateurs.

Avec le règlementarisme ressurgit la source historique du règlementarisme : le Code Napoléon, dont on sait comment il fut émancipateur pour les femmes. La maman et la putain ont en commun de n'avoir pas l'usage de leur sexe. La putain sans mac est aussi libre que le fameux elfe de maison de J.K. Rawlinks: "Dobby est libre, Harry Potter. Libre d'obéir à qui il veut". Le plaisir que peut donner le corps féminin ne doit pas être confisqué, ni même partagé par les femmes. Du point de vue de la castration féminine, la société de consommation aura été aussi efficace que l'Eglise Catholique. À qui profite ce désolant état de fait ?

La question de la marchandisation de la sexualité ne se pose pas dans un contexte neutre. Au plus fort de la guerre économique, elle concerne un secteur prometteur du commerce. Peut-on acheter les gens pour leur faire faire ce que l'on veut ? Il est certain que pour les putains concernées, la prostitution "libre" et la prostitution "de trafic" ne recouvrent pas la même réalité. Mais pour la plupart des clients il ne s'agit que des différents secteurs d'un marché, et

ils sont un certain nombre à passer indifféremment des eros centers aux bordels d'enfants. Une fois admis que verser du fric autorise à user de l'autre sans se soucier de lui, les limites de l'acceptable et de l'autorisé entrent dans un flou terriblement excitant pour les uns, lucratif pour les autres. Le droit de disposer à sa guise du corps d'autrui est une conséquence peu revendiquée du droit de se vendre. Ce droit est celui d'imposer. L'antithèse de la pute, ce n'est pas l'épouse, c'est la grosse jouisseuse épanouie. Ferreri dans "La grande bouffe" l'exprime à merveille : la femme qui y incarne la puissance et la liberté assume avec une tranquille amoralité ses appétits, tandis que les putains apparaissent dans leur rôle fatalement subalterne comme des jouets interchangeables. C'est leur anonymat qu'on leur achète, bien plus que l'usage de leur corps.

Dans la grande foire des arguments pitoyables, on parle de jalousie, de pudibonderie, et même de putophobie. On n'imagine pas que les abolitionnistes puissent dégueuler la soumission sexuelle, ou un mercantilisme qui prendrait possession de nous jusqu'au fin fond de notre imaginaire, de nos organes. Despente et les proputes nous resservent le dogme réchauffé de l'inégalité sexuelle et on crie à une révolution dans le féminisme. La révolution sexuelle, elle, semble s'être perdue dans les entrepôts discount d'un hypermarché planétaire. Il suffit de regarder le PIB des états proxénètes pour se douter que la question posée n'est pas celle des droits humains. La réglementation fait entrer le sexe dans le cadre du travail, lequel tend, on l'aura remarqué, à la déréglementation la plus sauvage. Pourquoi un proxénète devenu entrepreneur en userait-il autrement avec ses putes qu'Areva, Coca-Cola ou Elf-TotalFina avec leurs tâcherons ? Aux dernières nouvelles, les eros centers protègent mal de la cupidité patronale, de la violence des clients. Par contre tous

les pays règlementaristes ont vu la prostitution se développer considérablement, sans qu'y change la proportion de clandestins, et en facilitant ses formes les plus atroces, sans parler des trafics annexes et concomitants, armes, came et blanchiment. Prétendre adoucir la prostitution est aussi réaliste que vouloir donner au capitalisme un visage humain. Et un gros nez rouge ? Pour qui veut défendre la règlementation, le seul argument valable est que ça rapporte du fric à l'Etat concerné, c'est-à-dire aux plus friqués de l'Etat en question, qui sont les premiers à bénéficier de la manne des abattements de charges, crédits d'impôts et circuits lucratifs où investir leur braise à tour de bras. Ainsi moult libertaires défendent-ils la prospérité des riches, et préfèrent-ils pointer bêtement au Cidunati du cul plutôt que d'abolir le salariat.

Quant aux has-been qui préfèrent se pignoler que toucher un corps servile, que le ventre vide effraie moins que le lèche-cul, ceux qui sont fiers de n'être ni putes ni clients, qui méprisent l'argent et chérissent la liberté, leur avenir est sombre. "Liberté d'entreprendre, liberté du commerce, liberté de se vendre"... Arf ! N'en jetez plus, la cour est pleine.